

Les véritables dangers de la micro-puce RFID sous-cutanée et son fonctionnement (*données de 2013*)

Les risques présentés par cette technologie sont multiples

A) DANGERS POUR LA VIE PRIVÉE :

La micro-puce contient de très nombreuses données, dont certaines qui sont très personnelles (généalogie de la famille, renseignements sur les déclarations d'impôts, casier judiciaire etc.). L'utilisation d'une telle micro-puce constitue une violation flagrante des droits sur la vie privée. Actuellement, même les policiers ne possèdent pas autant de renseignements sur les individus ! Il faut en fait rassembler les renseignements détenus par la police, l'administration communale, le ministère des finances, les banques, les médecins et les organismes de sécurité sociale pour obtenir des informations aussi précises et complètes !

B) DANGERS POUR LES LIBERTÉS ET LES DROITS DE L'HOMME, DANGERS D'ESPIONNAGE, DE PISTAGE, DE FLICAGE :

On est en droit de craindre que la micro-puce serve à observer nos moindres faits et gestes. Nous pourrions non seulement être repérés, mais aussi éventuellement filmés à tout instant. À partir du moment où cette puce se répand et se généralise, les scanners pourraient devenir omniprésents : en rue, à l'entrée des bâtiments, dans les magasins et hypermarchés, dans les bureaux de poste ou auprès de l'administration communale, dans les banques... voire dans le domicile même des citoyens ! Il s'agit donc là d'une violation des droits de l'homme, de nos droits les plus fondamentaux, mais il s'agit aussi d'espionnage manifeste. On ne peut que frissonner en pensant aux applications qu'« on » pourrait faire à partir de cette micro-puce. La liberté d'action, d'association, d'expression (voire de choix) sont menacées ! Bref, grâce un pouvoir d'intimidation inégalé, la micro-puce ouvre une voie royale à « Big Brother » ou à tout pouvoir mal intentionné !

C) DANGERS POUR LA SANTÉ :

Et puis, bien entendu, il y a d'immenses risques au niveau de la santé : tout d'abord, le risque de rupture de la micro-puce à l'intérieur de l'organisme, bien que minime, entraînerait une plaie douloureuse et purulente, due au lithium contenu dans la pile minuscule de la microchip. Il y a aussi le risque de jouer avec les hormones du corps humain (arrêter le débit de la glande hypophyse, par exemple, ce qui peut être mortel). Ensuite, étant donné que les ondes générées par la micro-puce agissent directement à l'intérieur de l'organisme et sur le comportement, on ne peut qu'imaginer les dégâts sur la santé physique et psychologique des individus !

D'ailleurs, cela a été prouvé :

les ondes radiofréquence, tout comme les micro-ondes, brisent l'ADN contenu dans les cellules (cf. www.next-up.org/pdf/ReuterEnergieDesRadioFrEquencesEndommageADN20122004DocAssociesInterviewVideoPrAdlkofer.pdf) et peuvent avoir des effets mortels pour la santé et créer de nombreux maux et maladies telles que, entre autres, le cancer ou la démence précoce !

La puce RFID implantable est aussi cancérigène : des études universitaires (reprises dans le rapport publié par CASPIAN sur www.antichips.com/cancer/albrecht-microchip-cancer-full-paper.pdf), l'ont prouvé ! Un inventeur US du nom de Bob Boyce a développé un cancer suite à l'implantation de puces VERICHIP (cf. http://pesn.com/2009/11/28/9501591_Bob_Boyce_cancer_by_Verichip/ et http://pesn.com/2009/12/16/9501595_another_chip_in_Boyce_shoulder/).

Le danger de ces puces pour la santé est donc définitivement confirmé !

Le rapport que la Food and Drugs Administration a rendu sur la verichip/Health Link a reconnu les risques médicaux de la micro-puce sous-cutanée pour humains.

Ces risques sont les suivants : une « réaction défavorable des tissus » (= risque de tumeur), la migration du transpondeur implanté, l'échec du transpondeur implanté, une interférence électromagnétique, des risques électriques, une incompatibilité avec l'imagerie à résonance magnétique (IRM) et avec l'aiguille. Au niveau de l'imagerie à résonance magnétique, des courants électriques peuvent être induits dans les implants conducteurs en métal qui peuvent causer "des brûlures potentiellement graves chez les patients."

Puce RFID sous-cutanée : La marque dans la main droite...

D) DANGERS DE CONTRÔLE MENTAL, SUPPRESSION DU LIBRE-ARBITRE ET DE TOUTE POSSIBILITÉ DE DÉMOCRATIE VÉRITABLE :

Mais il y a des dangers bien plus grands encore... Ne soyons pas naïfs : ce n'est certainement pas pour rien que la CIA et des membres éminents du gouvernement qui étaient impliqués au niveau de l'armée ont fait effectuer des recherches sur la manipulation du comportement par les ondes et sur le contrôle des êtres humains !

Ces puces sont des émetteurs et des récepteurs de radiofréquences ou de micro-ondes (micro-ondes et radiofréquences proviennent du même type d'énergie électromagnétique. Les radiofréquences varient de 100 kHz à 300 MHz, les micro-ondes varient, elles, de 300 MHz à 300 GHz. Source : www.inchem.org/documents/ehc/ehc/ehc016.htm).

Or, on sait que les ondes, émises à certaines fréquences et pendant un certain temps, peuvent stimuler certaines structures spécifiques du cerveau, et notamment arrêter ou déclencher la sécrétion d'hormones (voir à ce propos ce qui est dit concernant les micro-ondes sur le site suivant : www.halexandria.org/dward078.htm).

Les micro-ondes provoquent « une déstabilisation et une interruption dans la production des hormones et au niveau de l'entretien hormonal chez les individus mâles et femelles » et causent aussi « des perturbations des ondes cérébrales alpha, thêta et delta ». Ces perturbations des ondes cérébrales ont pour conséquence des « effets psychologiques négatifs », dont, entre autres, « la perte de mémoire, la perte de la capacité de concentration, l'élimination du seuil émotif, la diminution de vitesse des processus liés à l'intellect, et des épisodes de sommeil interrompus ».

Le professeur Jose Delgado, tristement célèbre pour avoir développé certaines des premières puces cérébrales de contrôle (et notamment la puce cérébrale « Stimoceiver »), a quant à lui démontré toute l'importance des ondes radiofréquence sur les neurotransmetteurs qui produisent les hormones (or, rappelons-le, les puces RFID – dont la puce sous-cutanée fait partie – sont des puces d'identification par radiofréquence !).

Jose Delgado a ainsi dit (cf. https://en.wikipedia.org/wiki/Jos%C3%A9_Manuel_Rodríguez_Delgado): « Les transmetteurs cérébraux peuvent rester dans la tête d'une personne pendant toute sa vie. L'énergie nécessaire pour activer le neurotransmetteur est transmise par radiofréquences ». (Source : Cannon, Delgado, J.M.R., "Intracerebral Radio Stimulation and recording in Completely Free Patients", dans Schwitzgebel and Schwitzgebel (eds.)).

Ainsi, puisque les radiofréquences possèdent un impact sur les neurotransmetteurs qui, eux, possèdent un impact direct sur la production ou l'inhibition des hormones, on peut par exemple faire produire, via les puces RFID sous-cutanées, plus ou moins d'adrénaline, ce qui peut rendre une personne plus ou moins agressive, plus ou moins anxieuse, etc.

LE CONTRÔLE DU COMPORTEMENT HUMAIN EST DONC POSSIBLE VIA L'ACTION COMBINÉE DE CES PUCES ET DU SYSTEME DES ANTENNES-RELAIS !

En d'autres termes, la micro-puce sous-cutanée pour humains est ce que l'on appelle un outil de « mind control » (contrôle de l'esprit), et représente donc un SÉRIEUX RISQUE DE SUPPRESSION DU LIBRE-ARBITRE ET DE LA LIBERTÉ DE LA PENSÉE !

Ceci est tellement vrai qu'afin de CONTRÔLER LE COMPORTEMENT des pédophiles, le député libéral belge et neurochirurgien Jacques Brotchi avait proposé 2 moyens dans son projet de loi :

La « castration chimique » (= injection de produits chimiques qui inhibent les hormones) ou... LA PUCE SOUS-CUTANÉE !

CE DONT IL FAUT BIEN SE RENDRE COMPTE, C'EST QU'À PARTIR DU MOMENT OU UN MOYEN PHYSIQUE (PUCES IMPLANTABLES SOUS-CUTANÉES, NEURALES OU CÉRÉBRALES) PERMET DE SUPPRIMER LE LIBRE-ARBITRE, NOUS ATTEIGNONS UN POINT DE NON-RETOUR.

Les gens pucés ne sont plus eux-mêmes, et peuvent être manipulés à distance et de façon technologique par ceux qui détiennent le pouvoir. Certains ont parlé de « possession technologique ».

Généralisé et/ou répercuté à grande échelle, un tel système rend totalement impossible toute possibilité de démocratie, puisque les individus pucés sont entièrement manipulés.

On arrive alors à une société de TYRANNIE PAR LA TECHNOLOGIE...

E) DANGER DE CONTRÔLE DES NAISSANCES :

Par les mêmes moyens employés que pour le contrôle de l'esprit (ondes d'une certaine fréquence, satellite, système GPS, stations terriennes, antennes-relais et puces), on peut également contrôler les naissances !

PUISQUE L'ON PEUT STIMULER OU INHIBER LA PRODUCTION D'HORMONES, CELA SIGNIFIE ÉGALEMENT QUE L'ON PEUT STOPPER LA PRODUCTION D'OESTROGENES ET PROVOQUER CHEZ LES FEMMES UNE MÉNOPAUSE PRÉMATURÉE ! On imagine les conséquences terribles d'une telle application de la micro-puce sous-cutanée si elle tombe entre les mains d'un gouvernement peu scrupuleux (ce qui risque fort d'être le cas, puisque Sanders prétendait que "le but des puissances contrôlant le monde est de réduire la population globale de 90% afin d'obtenir une population mondiale limitée qui, selon eux, serait contrôlée plus facilement").

F) DANGER DE L'UTILISATION DE LA PUCE EN TANT QU'ARME MORTELLE :

Il faut savoir que les hormones sont VITALES pour le corps humain. L'inhibition ou la suppression de certaines hormones peut causer des troubles physiologiques graves, et même MORTELS.

Se pose alors la question : que se passerait-il si « on » se mettait, via cette micro-puce qui émet mais reçoit également les ondes, à envoyer certaines fréquences d'ondes déterminées afin de modifier délibérément le comportement des gens ou même de s'en servir comme d'une arme afin de ruiner la santé de cibles précises ? Et que se passerait-il si des puçages de masse avaient lieu un peu partout sur la planète, comme ce qui est en train de se mettre en place ?

La réponse est simple : on obtiendrait alors une micro-puce qui serait une ARME, et une dictature mondiale dont les opposants éventuels seraient bien vite éliminés, et ce en toute discrétion !

Quant à la liberté de pensée et au libre-arbitre, ils disparaîtraient également ! « Big Brother » serait alors en possession d'une armée d'esclaves humains privés de toute volonté et soumis à l'esclavage de cette maudite micro-puce !

En 2009, DES SAOUDIENS ONT TENTÉ DE FAIRE BREVETER, EN ALLEMAGNE, UNE PUCE SOUS-CUTANÉE QUI LIBÈRE DU CYANURE – un poison mortel – SUR COMMANDE (cf.

<http://www.mediafire.com/file/zwxrjnjqw3n/2038-allemande-refus-de-breveter-une-invention-saoudienne-puces-sous-cutanees-pouvant-liberer-du-cyanure-par-telecommande.php.htm>)!

Heureusement, cette demande de brevet a été refusée, mais nous nous doutons bien que les salauds qui ont proposé ce projet abominable iront faire breveter leur invention du diable ailleurs, si ce n'est déjà fait... Néanmoins, nous voyons donc que LA PUCE IMPLANTABLE DEVIENT DONC DÉSORMAIS UTILISÉE COMME UNE ARME MORTELLE ET D'ASSASSINAT SUR COMMANDE !

CONCLUSIONS :

Il n'y a plus de doutes à avoir après ce que vous venez de lire jusqu'ici : LA MICRO-PUCE EST BIEN UNE ARME LIBERTICIDE D'ASSERVISSEMENT DES PEUPLES ET DES INDIVIDUS ; ELLE EST ÉGALEMENT L'ABOUTISSEMENT D'UNE CONSPIRATION MONDIALE ET DE PROJETS SECRETS QUE L'ON NOUS A PRÉPARÉS DEPUIS PLUS DE 40 ANS !

Il serait temps de se bouger le c... avant que la micro-puce devienne OBLIGATOIRE chez nous ! Cela risque de se produire très bientôt, car la microchip est déjà bien répandue sur la planète et acquiert une telle « force de conviction » que peu de choses resteront faisables pour la contrer, SAUF SI NOUS RÉAGISSONS DÈS MAINTENANT ! « *Mais nous vivons quand même en démocratie, donc personne ne viendra nous l'imposer, cette puce !* ». Mouais, peut-être, mais alors, vous oubliez un certain nombre de détails importants : certaines organisations de protection de la vie privée ont protesté contre la microchip « verichip/Health Link ». Mais leurs arguments ont été balayés d'un revers de main par la compagnie qui produit ces puces.

« *Les bénéfiques à en attendre sont plus importants que les inquiétudes concernant la vie privée* », a déclaré l'ancien PDG d'A.D.S., Richard Sullivan. Quelle belle morale, ne trouvez-vous pas ?

C'est la dictature capitaliste et néo-libéraliste qui prime sur tout le reste !

Suite à l'attentat soi-disant « terroriste » du 11 septembre 2001, les USA ont fait passer, sous le nom de « Patriot Act », un certain nombre de lois « anti-terroristes » qui permettent au gouvernement de passer au-dessus de la constitution américaine (cette constitution qui garantit les droits de base et les libertés du citoyen : liberté de presse, liberté d'opinion, liberté de pensée, liberté d'association...).

Le Patriot Act est donc une arme pour réduire, voire faire disparaître, les libertés des Américains !

Mais savez-vous que les U.S.A. ne sont plus seuls à avoir des lois d'exception anti-terroristes (Patriot Act) ? Ainsi, en France, la loi Perben s'est révélée être, au niveau du concept et des risques, un « jumeau » du Patriot Act. En Belgique, les lois passées en juillet 2002 ainsi que la loi du 19/12/2003 sont elles aussi des copies conformes du Patriot Act. Les lois européennes dites « antiterroristes » et qui ont été adoptées fin 2005 permettent la rétention des données téléphoniques et Internet (= intrusion dans la vie privée). Au Canada, des projets du même style sont en préparation! Ceci signifie que d'autres pays (y compris nos pays européens) ont hérité de lois d'exception qui comportent les mêmes risques et dérives que le Patriot Act, et que ces pays ne vivent déjà plus dans un État réellement démocratique ! Oui, vous avez bien entendu : à cause de ces lois d'exception, nous ne vivons déjà plus dans une société démocratique ! Ces lois représentent un danger RÉEL de dérive totalitaire pour tous ces pays. Et dans un État faussement démocratique et pleinement totalitaire, l'usage de la micro-puce peut se révéler, LUI AUSSI, dictatorial !

Et puis, les gros commerciaux qui tentent de vendre la micro-puce sous-cutanée pour humains ne sont pas si bêtes ! Nous venons de vous parler des aspects mortellement dangereux de la micro-puce, mais ils viendront vous la présenter avec une voix mielleuse et « pleine de bonnes intentions » (et nous savons que l'enfer est pavé de bonnes intentions), et on vous la présentera sous son meilleur jour !

Cependant, et à titre d'avertissement, sachez ceci : A.D.S. , dans son projet, ne cache pas que sa micro-puce, entre autres utilisations, sert à « FOURNIR UN MODÈLE D'IDENTIFICATION INFAILLIBLE, ABSOLU ET A TOUTE ÉPREUVE, DES INDIVIDUS ». Vous voilà prévenus !

Voulez-vous VRAIMENT que l'on vous fasse CELA ?